

1. Mai 1782.

31

XI. p. 165, il dit : à toutes ces invectives nous ne donnerons d'autre réponse que celle de Clément XIV ; & après avoir rapporté cette réponse, il cite la lettre 91 du Pape Ganganelli, en ajoutant elle est supposée. C'est comme s'il disoit, nous donnerons la réponse de Clément XIV qui n'est pas de Clément XIV. — Au lieu de nier tout uniment

la prétendue persécution suscitée à Galilée, & d'attribuer à un pur entêtement les désagrémens essués par cet astronome (a), M^r. Bergier

T. 12. p.

36.

» terres incultes sur lesquelles ils pussent s'établir ; on n'a pu en placer encore que » quatorze familles dans le bas Poitou, & il » reste trois cent familles à établir ». Tome XI. p. 490. Or on fait que tout récemment la nation des Tourutz, composée de 500,000 têtes, se retira de la Tartarie russe dans la Chine où elle trouva de la place tant qu'elle voulut. 1. Nov. 1779. p. 332. Ajoutons que la France, & l'Europe en général, a envoyé & envoie encore des milliers d'hommes dans toutes les parties du monde, & que jamais Chinois ne sort de son pays. Il ne faut cependant pas porter, comme le fait Mr. Bergier d'après l'abbé d'Expilly, la population de la France à 25 millions ; elle ne passe pas les 15 ; mais cela ne prouve pas sa diminution, elle n'a jamais été au-delà de ce dernier terme.

(a) Qui empêchoit Galilée d'enseigner à l'exemple de Copernic & comme ont fait depuis tant d'illustres savans, le mouvement de la terre comme une hypothèse astronomique ? Il y avoit dès l'an 1620 un décret de la sacrée congrégation, qui le lui permettoit. Pourquoi donner pour certain un système qui offensoit alors bien des personnes sages & pieuses, & qui dans la réalité n'avoit pas

du